

Persorama  
8957 Spreitenbach  
056/ 401 51 91  
www.persorama.ch

Genre de média: Médias imprimés  
Type de média: Presse spécialisée  
Tirage: 5'127  
Parution: 4x/année

N° de thème: 32.1  
N° d'abonnement: 32001  
Page: 74  
Surface: 62'689 mm<sup>2</sup>

Salon professionnel entre Zurich et Lyon

# Le Salon RH fête ses cinq ans!

**Pour sa 5<sup>e</sup> édition, le Salon Solutions ressources humaines devient le Salon RH Suisse. Comme les années précédentes, il aura lieu en automne, les 5 et 6 octobre prochains à la halle numéro 2 de Palexpo.**

**L**e Salon RH Suisse ouvrira ses portes prochainement à Genève. Les organisateurs attendent 2500 visiteurs durant les deux jours que durera la manifestation. Plus de 180 exposants seront présents et environ 120 interventions et conférences sont programmées.

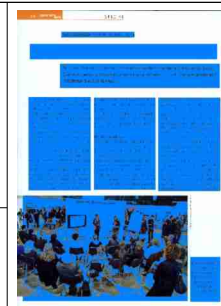
Anciennement appelé «Salon Solutions ressources humaines», l'événement a désormais une nouvelle dénomination pour la raison suivante: «Nous organisons d'autres salons en Europe et celui de Genève était le seul à avoir un logo différent. En prévision du lancement du salon RH France à Lyon en octobre 2012, nous avons donc décidé d'y remédier», annonce Sophie Jaillet, cheffe de projet du Salon RH Suisse. Elle précise que, pour autant, aucun changement dans l'organisation ou le contenu de la manifestation n'est à prévoir: «Par définition, le monde des RH a à voir avec le capital humain et les thématiques qui y sont liées sont toujours les mêmes où qu'on se trouve.» Les différences s'observent essentiellement dans le domaine législatif, dont certaines dispositions peuvent conditionner la gestion du personnel.

## Un bon équilibre

La cheffe de projet du Salon RH Suisse

2011 est satisfaite de la palette d'exposants proposée: «Le e-learning et les bourses d'emploi en ligne, qui ont la cote en ce moment, seront bien représentés. Il y aura un vaste choix de formation continue, toute la gamme des logiciels RH et SIRH ainsi que des prestataires d'excellente qualité en matière de coaching et de conseil. Le but est que les personnes travaillant dans les ressources humaines aient une bonne vue d'ensemble de leur secteur. Les sondages que nous effectuons auprès des visiteurs révèlent que la variété de notre offre est très appréciée», déclare Sophie Jaillet.

Selon elle, le même équilibre a été trouvé concernant les trois forums pratiques, les deux ateliers et les quatre conférences clés. Olivier Levy, titulaire du brevet d'avocat, Service d'assistance juridique et conseils (SAJEC) de la Fédération des entreprises romandes (FER) Genève abordera «Les enjeux du certificat médical», à savoir des questions liées entre autres au taux, à la durée d'incapacité de travail et aux implications possibles pour l'employeur. Plus concrètement, Olivier Levy pense développer les problématiques suivantes: Que faire lorsqu'un collaborateur travaille à 100 pour cent mais a un rendement de 50 pour cent? Comment réagir si, en apprenant qu'il est



Persorama  
 8957 Spreitenbach  
 056/ 401 51 91  
 www.persorama.ch

Genre de média: Médias imprimés  
 Type de média: Presse spécialisée  
 Tirage: 5'127  
 Parution: 4x/année

N° de thème: 32.1  
 N° d'abonnement: 32001  
 Page: 74  
 Surface: 62'689 mm<sup>2</sup>



Le but du salon est que les personnes travaillant dans les ressources humaines aient une bonne vue d'ensemble de leur secteur.

licencié, un employé brandit un certificat médical? Le responsable RH doit-il demander son avis au médecin traitant ou au médecin-conseil de l'entreprise/de l'assurance pour évaluer l'état de santé d'un collaborateur?

«Le certificat médical est un acte juridique protégé par le droit civil et le droit pénal. Pour le praticien, il s'agit d'un acte médical engageant sa responsabilité», précise Olivier Levy. Même si l'on a des soupçons sur l'honnêteté du salarié, le respect de la personne prévaut. Or, cet impératif n'est pas toujours observé par des assistantes médicales pas toujours bien formées, n'hésitant pas à fournir des informations sur leur patient alors qu'elles n'en ont pas le droit.

### Travail ne veut pas dire souffrance

Présidente de la fondation La Muse et accompagnatrice au Groupement des chefs

d'entreprise du Québec, Geneviève Morand complète la liste des conférenciers. Elle en dit plus sur son intervention intitulée «Nos talents, clé de notre succès»: «Dans les entreprises, les gens se forment où ils ne sont pas très bons. Du coup, ils deviennent un peu moins mauvais mais jamais excellents», indique-t-elle. Cette réalité correspondrait à l'image du travail transmise dans notre éducation: «Le travail est associé à la notion d'effort, de souffrance. Or nous avons tous des talents à exploiter et être dans sa force facilite et rend plus agréable le quotidien professionnel», explique Geneviève Morand. Elle ajoute qu'une telle situation n'est pour l'heure de loin pas la norme car «80 pour cent des travailleurs ne font pas chaque jour ce qu'ils font le mieux».

Afin de faire évoluer les choses, une prise de conscience est nécessaire, tant sur le plan personnel pour les collaborateurs qu'au niveau de l'entreprise. Concernant le

Date: 20.09.2011



Persorama  
8957 Spreitenbach  
056/ 401 51 91  
www.persorama.ch

Genre de média: Médias imprimés  
Type de média: Presse spécialisée  
Tirage: 5'127  
Parution: 4x/année

N° de thème: 32.1  
N° d'abonnement: 32001  
Page: 74  
Surface: 62'689 mm<sup>2</sup>

premier point, la présidente de la fondation La Muse cite l'exemple d'un tennisman connu: «Federer a déclaré qu'il était un joueur comme tous les autres avant de se rendre compte de son talent. Pour arriver à ce stade, un cheminement intérieur doit s'opérer.» D'un point de vue managérial, l'enjeu serait donc de parvenir à identifier les talents du personnel au lieu de montrer du doigt et vouloir à tout prix corriger ses faiblesses.

Enfin à noter: Beth Krasna, administratrice indépendante de sociétés, interviendra et se demandera ce qu'il serait advenu «Si Lehman Brothers avait été Lehman Sisters». Marie-Thérèse Burkart-Arnoso, directrice des Ressources humaines, membre du Comité de Direction de Nestlé Suisse S.A. présentera «Le label, une reconnaissance de notre engagement».

Le Salon RH Suisse est organisé par spring Expositions SA, une société filiale de l'organisateur du Salon Personal Swiss, spring Messe Management GmbH. Une équipe de sept collaborateurs est en charge du salon de la cité de Calvin, de deux manifestations zurichoises apparentées ainsi que du futur Salon RH France de Lyon. «Nous nous réjouissons d'accueillir visiteurs et exposants à cette 5<sup>e</sup> édition du Salon RH. Nous sommes fiers du développement de cet événement depuis sa création en 2007, c'est vraiment devenu le rendez-vous incontournable des RH en Suisse romande!», conclut Sophie Jaillet.

*Ludovic Pillonel*